

«L'Algérien n'est pas un consommateur de cocaïne»

Entre 2005 et 2007, plusieurs tonnes de cannabis ont été saisies :
9, 10 et 16,5 tonnes.

■ TAHAR FATTANI

A lerte rouge : le fléau de la drogue a pris de l'ampleur. En l'espace de quelques années, l'Algérie s'est retrouvée dans une situation d'urgence. Comment expliquer cela ? Les causes en sont multiples.

Abdelmalek Sayah, directeur général de l'Office national de la lutte contre la drogue, décortique le sujet en question.

D'emblée, l'invité de la rubrique « À cœur ouvert », avec *L'Expression*, annonce que « l'Algérie n'est pas un pays producteur de drogue ». Il explique : « Notre pays a toujours été une zone de transit. Aujourd'hui, l'Algérie est devenue une cible des réseaux de narcotrafiants ».

Plus explicite, il ajoute : « La position de voisinage avec le premier pays producteur de cannabis dans le monde, expose l'Algérie à une menace permanente et croissante ». M. Sayah avoue qu'un pays voisin produit plus de 60% de cannabis destinés à la commercialisation dans



Abdelmalek Sayah et Tahar Fattani

le monde. C'est pour cette raison que les quantités de drogue commercialisées ou consommées en Algérie proviennent des frontières ouest. « Nous savons bien qu'il existe aussi des filières colombiennes, africaines qui cherchent à avoir un pied en Algérie pour créer un couloir d'acheminement de la drogue

vers le Vieux Continent », a-t-il ajouté. Le deuxième facteur évoqué par l'invité de *L'Expression* est lié à la période d'insécurité qu'a connue le pays. « L'Algérie a traversé une période qui a favorisé l'extension de la drogue. Lors de la tragédie nationale, les services de sécurité étaient beaucoup plus occupés par la lutte

contre le terrorisme », a-t-il analysé. Et d'enchaîner que les narcotrafiants avaient si comment exploiter cette conjoncture pour faire passer la drogue, notamment en provenance des frontières ouest du pays.

Le malheur arrive aussi, aux yeux de M. Sayah, de quelques pays africains qui produisent de

l'opium et qui commercialisent du cannabis. « Comme je viens de le souligner, l'Algérie a servi de zone de transit pour le passage de la drogue des pays africains vers les pays européens ». C'est ce qui a fait augmenter la quantité de cannabis saisi durant ces dernières années.

Malheureusement, les chiffres vont crescendo. « 9 tonnes de cannabis ont été saisies en 2005. Une année plus tard, on a saisi 10 tonnes. En 2007, les différents services de lutte en avaient saisi, 16,5 tonnes ».

Ce n'est pas tout. Ces chiffres ne reflètent pas la réalité des quantités transitées, commercialisées ou consommées. « Ces statistiques ne représentent que 10 à 15% de la quantité en circulation sur le territoire national », a-t-il indiqué.

S'agissant de la consommation de cocaïne, M. Sayah affirme que « l'Algérie n'est pas un consommateur de cocaïne ». S'agissant du phénomène de la culture de cannabis et d'opium, la même source déclare que « quelques régions du pays sont connues par la culture de cette plante à consommation locale ».

Il cite les 75 000 plants découverts à Adrar, ainsi que les 25 000 autres détruits à Béjaïa, Tizi Ouzou, N'gous, Tipaza et quelques wilayas de l'intérieur.

M. Sayah explique le recours à la culture du cannabis dans ces régions : « Face à la pression exercée par les forces de sécurité qui ont resserré l'état sur les réseaux de trafic et d'acheminement de la drogue vers l'Algérie, quelques réseaux locaux se sont tournés vers la production locale ». Le même interlocuteur fait observer, par ailleurs, « le contrôle rigoureux des services de sécurité a poussé, également, les narcotrafiants à opter pour la commercialisation de la cocaïne ».

Dans le même contexte, le directeur général de l'Office national de la lutte contre la drogue a dévoilé que les services de sécurité avaient saisi, en 2007, « 22 kg de cocaïne ». En comparaison, en 2006 son a saisi 7,5 kg de cocaïne. Conscient de la dimension transnationale et de l'ampleur que prend ce phénomène, l'Algérie coordonne et coopère avec d'autres pays pour éradiquer cette épidémie. « L'Algérie a ratifié des conventions de coopération internationale pour lutter contre ce fléau avec les pays africains, européens et même avec Interpol. Nous sommes membres de l'ONU, dans sa filière de lutte contre la drogue et le crime organisé. L'Algérie a signé des conventions à l'échelle mondiale », a-t-il fait savoir.

Et d'enchaîner : « Le président de la République est conscient de cette situation. C'est pour cela qu'il s'est engagé à éradiquer ce fléau ». Dans le même contexte et à titre informatif, le volume de la drogue qui circule dans le monde est estimé à 800 milliards de dollars.

A. T.

T. F.

LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Une bataille qu'il faut gagner

Il y a lieu de reconnaître, en premier lieu, une réalité incontestable : notre jeunesse est le terreau de ce fléau.

■ ALI TITOUCHE

Le gouvernement avait, souvenons-nous-en, décidé d'y mettre le paquet. La drogue a gagné du terrain certes, mais les services chargés de lutter contre ce fléau sont décidés à ne pas fermer les yeux, laisse entendre Abdelmalek Sayah, directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Il serait préjudiciable de laisser les choses traîner comme un boulet au pied, reconnaît notre invité. C'est pourquoi, « l'Algérie se dotera bientôt d'un ensemble d'infrastructures qui permettront une meilleure prise en charge des personnes en difficulté », annonce Abdelmalek Sayah. Il y a lieu de reconnaître, en premier lieu, une réalité incontestable, « notre jeunesse est le terreau de ce fléau ».

Et de mettre, ensuite, le paquet afin de venir à bout de cette tumeur si préjudiciable à la société, exposé déjà à moult maux d'une nature dangereuse. Signaux effrayants : le fléau a atteint l'école tous paliers confondus, mais aussi, tenez-vous bien, le sexe féminin et guère de plus en plus du terrain. Conscient de cette situation, le gouvernement, explique Abdelmalek Sayah, concentre les efforts sur le terrain de lutte, mais aussi sur le plan des infrastructures destinées à prendre en charge les cas avérés de toxicomanie.

7 000 hospitalisations ont été recensées en une décennie et plus de 27 000 cas avérés de toxicomanie durant le même laps de temps. Lequel décompte, même s'il ne reflète pas la véritable situation, en raison des cas demeurant anonymes, reste une trace tangible d'une métamorphose inquiétante. Car, il y a une quinzaine d'an-

nées, le phénomène était presque méconnu parmi les milieux des jeunes, la frange la plus touchée parmi d'autres », croit savoir le DG de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Une dernière statistique rendue publique par l'Office fait état de plus de 5 000 toxicomanes enregistrés et traités en 2007 dans des centres de soins spécialisés. Au total, 5 545 toxicomanes ont été enregistrés et traités en 2007 contre 4 906 en 2006, soit une augmentation de 1 239 toxicomanes en une année.

Selon notre interlocuteur 53 centres intermédiaires de prise en charge et 15 centres de traitement en milieu hospitalier devront être opérationnels à compter de 2009.

À cela s'ajoutent quelque 185 cellules d'écoute et d'orientation pour les jeunes.

Cet arsenal d'infrastructures, explique notre invité, viendra consolider plusieurs autres mesures déjà mises à exécution dans le cadre du plan national de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Abdelmalek Sayah



« Notre jeunesse est un terrain favorable »

a annoncé qu'une enquête épidémiologique sur la toxicomanie en Algérie est en voie de confection par l'instance qu'il dirige. Une cagnotte budgétaire de l'ordre de 18 millions de dinars sera prochainement débloquée par l'Etat pour les besoins de cette enquête qui, fait-il le préciser, sera menée par quelque 60 experts et

800 enquêteurs spécialisés. Abdelmalek Sayah, ex-procureur général auprès de la cour d'Alger souhaite une implication à toutes les échelons des pouvoirs publics ainsi que les médias.

Car une autre crainte, aussi sérieuse, pointe à l'horizon. « Il est probable que les trafiquants n'auront, un jour, plus de possibilités de transporter la drogue vers l'Europe et donc se rabattre carrément sur le marché interne, avec des prix très abordables », a averti Abdelmalek Sayah.

Et de conclure : « Je tire la sonnette d'alarme. L'Etat doit assumer ses responsabilités et les pouvoirs publics ont la charge de protéger nos enfants ».

A. T.

T. F.